

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication CLAYSON	Type B 070	Fiche d'homologation N° CH 5178 16
---	----------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem (B)
 Identification "8070" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande
 N° du châssis à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière
 Ident. du moteur "OM 352 A" au centre sur bloc, plaquette
 Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA, 1217 Meyrin / Filiale: 6287 Aesch / LU
 Véhicule homologué 4 202 023 Signes fixes dans code du type 8070

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydropneumatique, assistance hydraulique, 8 roues AR
 Transmission **)
 Nombre de vitesses 4 sans paliers Entraînement sur roues avant
 Frein de service hydraulique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues avant,
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur arbres ritzel resp. sur les roues avant
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque MERCEDES Type OM 352 A
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6
 Alésage 97 Course 128
 Cylindrée 5675 CV-impôt 28,89
 Puissance en CV 103 kW a/t/min 2330
(140 CV/DIN)
 Bruit à proximité 96 dB/A a/t/min 2400 +
 Silencieux 1 = 510 x Ø 180 mm
 Mesure des gaz BOSCH noircissement 2,8 (70%)
Bacharach 6,0

Carrosserie moissonneuse-batteuse +++)
 Nombre de portes Indic. vit.
 Ceintures sécurité Rétroviseur gauche + droite
 Cale 1 = 430x190x240 mm Attelage AR = broche
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensions
 Longueur int. 7360 Empattements 3525
 Largeur 3110
 Hauteur 3770 Vole av. ar. 2235
 Porte à faux lat. Voles av. ar. 2510 2760
 av. 1800
 ar. 2035 Braquage g 13600 d 13900

Poids
 Poids à vide avant 4700 arrière 2300 total 7000
 Charge utile
 Poids total 4700 2300 7000
 Garantie fabr. 5300 2700 8000
 Dimens. pneus 23,1 - 26 13,0/65 - 18 (Variantes ++)
 Ply / bar 12 / 1,7 8 / 2,4 voir
 Charge 7220 3230 remarques)
 pour V max 25 25

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/hr
 Vitesse maximale testée 20 km/hr

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av /lat. 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complément.	feu de danger CH 1 1280 03/04 + 2 lampes de travail	
Eclairage plaque		
Essuie-glace		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA CH 5 0201 04	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	C L A Y S O N		8070
Homologation N°	CH	5178 16	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	7000	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,89
Poids total	7000	Cylindrée	5673

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3110 mm.
- **) Transmission : variateur avec boîte mécanique à 4 vitesses ou entraînement hydrostatique avec boîte mécanique à 4 vitesses.
- +) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. M4 = 85,5 dB/A.
- ++) Variante de pneus : AV = 23.1 - 30 10 PR charge 7490 (1,4) V-max. 25 km/h
 18.4 - 30 12 PR 6360 (2,3) 30 km/h
 AR = 16.0/70-20 8 PR 6030 (2,5) 25 km/h
- +++) Carrosserie : sur demande avec cabine fermée
 équipement selon l'OCE, doit être contrôlé.
- §) Équipement : la largeur et les voies varient selon les pneus et les jantes;
 la distance des feux depuis le bord doit être contrôlée;
 la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule; les supports des feux AR, tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 138 - protection : tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 139 - doit être enlevée avant la course: la table de coupe;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être remontée, la cheminée de vidange doit être rentrée.

Lieu et date de l'homologation Zedelgom, 03.-07.04.78 / Meyrin 25.04.78

Homologation fédérale des types de véhicules